

Sécurité — Processus d'évaluation

Parce que la responsabilité de la sécurité des Canadiens à l'étranger lui incombe, le JPI a établi un mécanisme pour coordonner l'évaluation des placements à l'étranger que d'autres ministères conçoivent dans le cadre de la Stratégie emploi jeunesse. En sept ans, le nombre d'évaluations a dépassé 7 500, et plus de 100 placements à l'étude ont été abandonnés pour des raisons de sécurité.

Développement des aptitudes

Nous avons mis au point un outil d'évaluation des aptitudes de travail à l'international. Il sert à évaluer les participants avant et après leur placement, d'abord pour connaître les aptitudes à affiner pendant le placement, et ensuite pour mesurer les résultats obtenus.

Campus virtuel

Pour rendre les placements plus utiles encore, nous avons préparé une série de modules d'apprentissage par Internet, qui seront à la disposition des participants jusqu'à la fin du placement. Seuls nos participants y auront accès et ce, jusqu'en 2005, quand tous les ministères fédéraux pourront – nous l'espérons – avoir l'accès à ces modules.

L'avenir

L'initiative Jeunes professionnels à l'international a été prolongée jusqu'en 2008.

Résultats

Si l'on regarde où en sont les participants JPI un an après leur placement, on constate que 80 % ont un emploi, 10 % sont retournés aux études et 10 % sont sans emploi. Sur les 80 % qui ont un emploi, 90 % travaillent dans des domaines où l'international occupe une grande place. Le pourcentage de ceux qui retournent aux études augmente, car les participants se servent de plus en plus de l'initiative JPI pour acquérir une expérience qui leur sert à entrer dans de meilleures écoles et pour faire des études supérieures plus pointues.

Où vont les jeunes?

Chaque année, des organismes établis au Canada présentent une demande pour prendre part à l'initiative JPI. Ils sont financés en fonction de la qualité des enseignements que les jeunes tireront du placement. Face aux besoins des nombreuses ONG à vocation internationale qui existent au Canada, on autorise 1 placement sur 10 au Canada. Les placements en Amérique du Nord ont surtout eu lieu aux États-Unis, les placements au Canada ont comporté des voyages vers d'autres pays, et le reste des placements s'est fait au Mexique.



D'où viennent-ils?

Les organismes parrains reçoivent une vingtaine de demandes pour chaque placement. Ils recrutent des jeunes sans emploi ou sous-employés qui ont besoin d'une aide de ce genre pour passer de l'école au marché du travail. Offrir des possibilités aux jeunes de toutes les régions du Canada est un principe essentiel de l'initiative JPI. Les femmes comptent pour 63 % des participants, les minorités visibles, pour 21 %, les Autochtones, pour 7 %, et les personnes handicapées, pour 1 %.

